

MultiTel 2
867 / 868 / 915 MHz



FR

Instructions d'utilisation (traduction)

Conservez ces instructions d'utilisation !

FR L'original des instructions d'utilisation est en langue allemande.

Les documents dans les autres langues sont des traductions des instructions d'utilisation originales.

Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.

Table des matières

1	Généralités	5
1.1	Remarques concernant la notice d'utilisation	5
1.2	Normes et directives	5
1.3	Utilisation conforme	6
1.4	Mauvaise utilisation prévisible	6
1.5	Garantie et responsabilité	7
1.6	Service après-vente du fabricant	7
2	Sécurité	8
2.1	Consignes générales de sécurité	8
2.2	Principes de sécurité	8
2.3	Obligations générales de l'exploitant	9
2.4	Exigences concernant le personnel	10
2.5	Consignes de sécurité concernant l'état technique	10
2.6	Consignes de sécurité concernant le fonctionnement	11
3	Description du produit	11
3.1	Généralités	11
3.2	Présentation de l'appareil	12
3.3	Variantes du produit	13
3.4	Caractéristiques techniques	13

4	Utilisation	15
4.1	Système radio bidirectionnel	15
4.2	Mise en service	15
4.3	Alimentation électrique	16
4.4	Mode opérationnel	16
4.5	Mode de menu	24
4.6	Programmation de l'émetteur	32
4.7	Remplacement des piles	41
4.8	Nettoyage et entretien de l'appareil	41
5	Déclaration CE de conformité	42
6	Dépannage	42
7	Réparation	43
8	Adresse	43
9	Mise au rebut	44

1 Généralités

1.1 Remarques concernant la notice d'utilisation

La structure de la notice est adaptée aux phases de vie de la télécommande radio MultiTel 2 (désignée par la suite par le terme « appareil »).

Le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications des caractéristiques techniques indiquées dans cette notice. Elles peuvent dans certains cas diverger du modèle concerné de l'appareil, sans que les informations concrètes ne soient profondément modifiées et ne perdent leur validité. Les caractéristiques techniques actuelles peuvent être demandées à tout moment au fabricant. Elles ne peuvent pas donner lieu à d'éventuelles réclamations. Des divergences par rapport au texte et aux illustrations sont possibles et dépendent du développement technique, de l'équipement et des accessoires de l'appareil. Les indications divergentes concernant les modèles spéciaux sont signalées par le fabricant dans les documents de vente. Toutes les autres indications restent inchangées.

1.2 Normes et directives

Les exigences de base de sécurité et de santé des lois, normes et directives applicables ont été appliquées lors de la réalisation de l'appareil. La sécurité est confirmée par la déclaration de conformité (voir chapitre 5, « Déclaration de conformité CE »). Toutes les indications concernant la sécurité figurant dans cette notice se réfèrent aux lois et ordonnances actuellement en vigueur en Allemagne. Toutes les indications de la notice doivent être appliquées sans restrictions et à tout moment. Parallèlement aux consignes de sécurité figurant dans cette notice, il convient également de considérer et de respecter les prescriptions en vigueur sur le lieu d'utilisation concernant la prévention

des accidents, la protection de l'environnement et du travail. Les prescriptions et normes relatives à l'évaluation des risques figurent dans la déclaration de conformité CE.

1.3 Utilisation conforme

L'appareil est prévu pour être utilisé dans une installation domestique (pour la commande de volets roulants, stores bannes, stores vénitiens, stores intérieurs à commande électrique, de l'éclairage et du chauffage électriques). Il s'agit d'une télécommande radio à plusieurs canaux. Les autres possibilités d'utilisation doivent être décidées préalablement avec le fabricant, **elero** GmbH Antriebstechnik (voir chapitre 8, Adresse).

Seul l'exploitant est responsable des dommages dus à une utilisation non conforme de l'appareil. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages personnels et matériels dus à une utilisation abusive, à des erreurs de procédure, à une commande et une mise en service non conformes.

Seule l'utilisation conforme selon les indications figurant dans cette notice permet de garantir une utilisation sûre et sans défauts de l'appareil, de même que la sécurité de fonctionnement.

1.4 Mauvaise utilisation prévisible

Une mauvaise utilisation prévisible est l'utilisation à d'autres fins que celles autorisées par le fabricant, **elero** GmbH Antriebstechnik (coordonnées, voir chapitre 8, Adresse).

1.5 Garantie et responsabilité

D'une manière générale, les conditions générales de vente et de livraison du fabricant, elero GmbH Antriebstechnik (coordonnées, voir chapitre 8, Adresse), s'appliquent. Les conditions de vente et de livraison font partie des documents de vente et sont remises à l'exploitant à la livraison. Les prétentions concernant la responsabilité relative au produit vis-à-vis de elero en cas de blessures et de dommages matériels dus à l'une ou plusieurs des causes suivantes sont exclues :

- Ouverture de l'appareil par le client (rupture du cachet)
- Utilisation non conforme de l'appareil
- Montage, mise en service ou commande non conformes de l'appareil
- Modifications constructives de l'appareil réalisées sans l'autorisation écrite du fabricant
- Utilisation de l'appareil en présence de raccords mal installés, d'équipements de sécurité défectueux ou d'équipements de sécurité et de protection installés de manière non conforme
- Non respect des dispositions et consignes de sécurité figurant dans cette notice
- Dépassement des caractéristiques techniques indiquées

1.6 Service après-vente du fabricant

En cas de défaut, l'appareil ne doit être réparé que par le fabricant. L'adresse du service après-vente auquel il doit être renvoyé figure au chapitre 8, « Adresse ». Si vous n'avez pas acheté votre appareil directement auprès d'elero, veuillez contacter le fournisseur de l'appareil. Ayez à disposition le numéro de série au cas où il vous serait demandé. Il figure sur la plaque signalétique au dos de l'appareil.



2 Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

Cette notice comprend toutes les consignes de sécurité devant être respectées pour éviter et écarter les dangers liés à l'appareil en liaison avec les moteurs et composants à commander dans les différents cycles de vie. Le respect de toutes les consignes de sécurité indiquées garantit une utilisation sûre de l'appareil.

2.2 Principes de sécurité

L'appareil est construit selon l'état actuel de la technique et les règles techniques reconnues en matière de sécurité et est fiable. Les exigences de base de sécurité et de santé des lois, normes et directives applicables ont été mises en œuvre lors de la réalisation de l'appareil. La sécurité de l'appareil est confirmée par la déclaration d'incorporation.

Toutes les indications concernant la sécurité se rapportent aux ordonnances actuellement en vigueur dans l'Union Européenne. Dans les autres pays, l'exploitant est tenu de s'assurer que les lois et ordonnances nationales en vigueur soient respectées.

Parallèlement aux consignes de sécurité figurant dans cette notice, il convient également de considérer et de respecter les prescriptions générales en vigueur concernant la prévention des accidents et la protection de l'environnement.

L'appareil ne doit être utilisé qu'en parfait état technique et en gardant à l'esprit les consignes concernant l'utilisation conforme, la sécurité et les dangers figurant dans la notice. L'appareil est conçu pour être utilisé comme cela est décrit au chapitre « Utilisation conforme ». Une utilisation non conforme peut être à l'origine de blessures et de danger

de mort pour l'utilisateur ou des tiers, ainsi que de dommages matériels au niveau de l'appareil et d'autres biens. Les accidents ou les accidents évités de justesse lors de l'utilisation de l'appareil, et ayant conduit/ayant pu conduire à des blessures et/ou des dommages matériels dans l'environnement de travail doivent être signalés immédiatement et directement au fabricant.

Toutes les consignes de sécurité indiquées dans la notice et apposées sur l'appareil doivent être respectées. En complément de ces consignes de sécurité, l'exploitant doit veiller à ce que toutes les réglementations nationales et internationales en vigueur dans le pays d'utilisation, de même que les autres dispositions obligatoires concernant la sécurité, la prévention des accidents et la protection de l'environnement soient respectées. Tous les travaux sur l'appareil doivent uniquement être réalisés par du personnel formé, habilité et familiarisé avec la technique de sécurité.

2.3 Obligations générales de l'exploitant

- ❑ L'exploitant est tenu de n'utiliser l'appareil que lorsque celui-ci se trouve dans un état irréprochable et parfaitement fonctionnel. Il est tenu de s'assurer que les consignes de sécurité figurant dans la notice soient respectées, mais également les prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents, les prescriptions de la norme DIN VDE 0100 ainsi que les dispositions de protection de l'environnement valables dans le pays d'utilisation.
- ❑ Il est de la responsabilité de l'exploitant de s'assurer que tous les travaux sur l'appareil soient uniquement réalisés par du personnel formé, habilité et familiarisé avec la technique de sécurité.
- ❑ L'exploitant de l'appareil ou le personnel autorisé par ce dernier est responsable du fonctionnement sans accident.

2.4 Exigences concernant le personnel

- ❑ Toutes les personnes chargées de travailler avec l'appareil doivent avoir lu et compris la notice complète avant de réaliser les travaux correspondants. Cela est également valable lorsque la personne concernée a déjà travaillé sur un appareil de ce type ou a été formée pour cela.
- ❑ Tous les travaux sur l'appareil doivent uniquement être réalisés par du personnel formé, habilité et familiarisé avec la technique de sécurité. Avant de commencer les travaux, le personnel doit avoir été familiarisé avec les dangers liés à la manipulation de l'appareil.
- ❑ Toutes les personnes ne doivent effectuer que les travaux correspondant à leur qualification. Les domaines de responsabilité du personnel respectif doivent être clairement établis.
- ❑ Les personnes ayant été chargées de travailler avec l'appareil ne doivent pas présenter de diminution physique pouvant restreindre leur attention et leurs capacités de jugement, que ce soit momentanément ou durablement (épuisement par exemple).
- ❑ Les personnes mineures ainsi que celles sous l'influence d'alcool, de drogues ou de médicaments ne sont pas autorisées à manipuler l'appareil ni à effectuer des travaux de montage, de démontage ou de nettoyage.

2.5 Consignes de sécurité concernant l'état technique

- ❑ L'exploitant est tenu de n'utiliser l'appareil que lorsque celui-ci se trouve dans un état irréprochable et parfaitement fonctionnel. L'état technique doit correspondre à tout moment aux exigences légales.

- ❑ Si des dangers pour les personnes ou des modifications du comportement de l'appareil sont identifiés, l'appareil doit être immédiatement mis à l'arrêt et l'exploitant de l'installation doit être informé.
- ❑ Aucune modification, rajout ou transformation ne peuvent être réalisés sur l'appareil sans l'autorisation du fabricant.

2.6 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ❑ Avant la première mise en service de l'appareil, l'exploitant est tenu de s'assurer de l'état correct et sûr de l'appareil.
- ❑ Cela doit également être vérifié à intervalles réguliers lors de l'exploitation de l'appareil. L'exploitant est responsable de la réalisation de ce contrôle avant le début de l'utilisation.

3 Description du produit

3.1 Généralités

L'appareil est une télécommande radio à plusieurs canaux. Il peut uniquement être utilisé pour une communication bidirectionnelle de données (compatible avec le programme elero ProLine 2).

Il permet de commander les installations de protection solaire, de volets roulants et de stores vénitiens, de commuter les équipements d'éclairage électriques correspondants, ainsi que les chauffages électriques.

3.2 Présentation de l'appareil

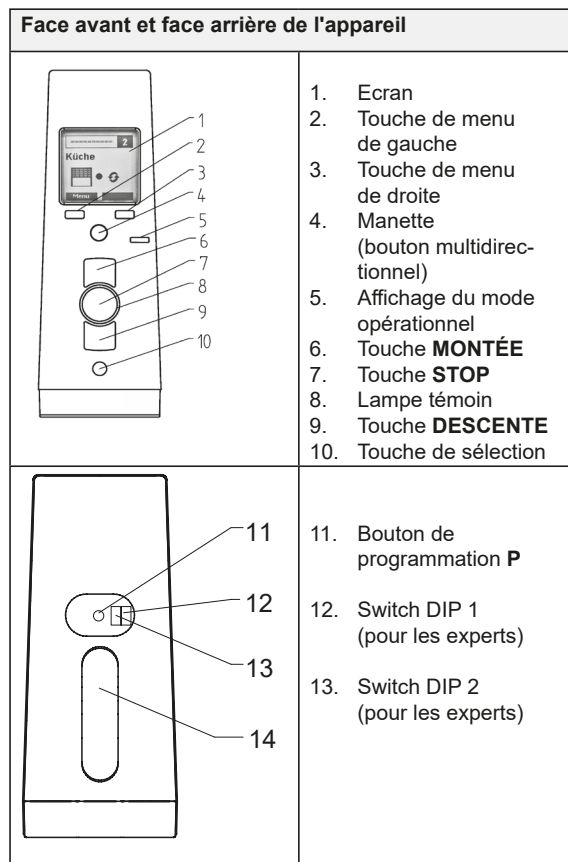


Table 1 Présentation de l'appareil (face avant et face arrière)

3.3 Variantes du produit

L'appareil existe en différentes variantes (dans des plages de fréquence précises 867, 868, 915 MHz). La configuration précise de votre appareil figure dans la confirmation de commande.

3.4 Caractéristiques techniques



Toutes les indications figurant dans ce chapitre se rapportent à une température ambiante de 20 °C (± 5 °C).

3.4.1 Aperçu des paramètres techniques

Caractéristiques techniques MultiTel 2	
Tension d'alimentation	3 V CC
Type de piles	2 x LR06 (AA)
Type de protection	IP 20
Température ambiante autorisée [°C]	0 à 55
Fréquence radio [MHz]	868 (915 ou 867) bande
Puissance d'émission [mW] [dBm]	≤ 500 ≤ 10
Poids (piles comprises) [g]	140
Livraison	Support mural compris

Table 2 Paramètres techniques MultiTel 2

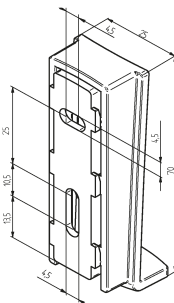


Les valeurs spécifiques aux différentes variantes de l'appareil figurent sur la plaque signalétique.

3.4.2 Montage du support mural

Le support mural se compose d'une partie supérieure et d'une partie inférieure.

- Avant le montage à l'emplacement souhaité, assurez-vous du parfait fonctionnement de l'émetteur et du récepteur.
- Séparez la partie supérieure du support de sa partie inférieure en les faisant coulisser.
- Fixez la partie inférieure du support sur le mur en utilisant les vis et chevilles fournies.
- Fixez le support mural de telle sorte que les trous de forage ne touchent aucune ligne électrique !



3.4.3 Caractéristiques du produit

- ❑ Télécommande radio 15 canaux pour la communication bidirectionnelle entre l'émetteur et le(s) récepteur(s)
- ❑ Touche de sélection pour la commutation « Auto/ Manuel » avec témoin automatique par DEL et symbole « Manuel » ou « Auto »
- ❑ Touches montée/stop/descente pour la commande manuelle
- ❑ Bouton de programmation au dos de l'appareil (commande avec plaque frontale possible)
- ❑ Réglage des fonctions guidé par menu avec affichages en texte clair et gestions des produits et des canaux avec possibilité d'édition dans deux champs textuels max. par canal
- ❑ Guidage par menus en 14 langues sur écran rétro-éclairé
- ❑ Possibilité de configuration de jusqu'à 5 groupes différents (regroupement de 5 canaux programmés max. parmi les différents canaux disponibles)

- ❑ Canal de centralisation permettant de s'adresser globalement à tous les canaux individuels, disponibilité du canal de centralisation commutable
- ❑ Sélection des canaux individuels, des canaux de groupe ou du canal de centralisation avec la fonction écran
- ❑ Informations concernant les instructions exécutées grâce à la DEL d'état et aux symboles à l'écran

4 Utilisation

Dans ce chapitre, vous trouverez des informations de base sur l'utilisation de la notice et de l'appareil.

4.1 Système radio bidirectionnel

Le système radio bidirectionnel implique la transmission de signaux radio à des récepteurs et la possibilité, pour ces récepteurs, d'émettre un signal de retour à destination de l'émetteur. Le signal radio est ainsi envoyé directement au récepteur cible. Si cela n'est pas possible, le signal radio est acheminé par d'autres récepteurs bidirectionnels de l'installation, jusqu'à ce qu'il atteigne le récepteur cible. Le récepteur cible exécute la commande et renvoie une confirmation à l'émetteur. La transmission radio bidirectionnelle suppose que tous les composants impliqués soient capables de recevoir et d'émettre des signaux radio.

4.2 Mise en service

Il suffit d'actionner un bouton pour activer la télécommande ; l'écran, la lampe témoin et l'affichage du mode opérationnel s'allument. Choisissez la langue de votre choix dans le menu lors de la première mise en service !

4.3 Alimentation électrique

L'appareil est alimenté par deux piles AA (LR06). Veillez à utiliser deux piles identiques avec une tension nominale de 1,5 V. Lorsque les piles sont vides, l'appareil s'arrête automatiquement. Les piles faibles sont signalées par un indicateur dans la partie supérieure de l'écran (barre des symboles) à côté de l'affichage du numéro de canal.



Important :

Pour remplacer les piles :
Voir chapitre 4.6, Remplacement des piles.

4.4 Mode opérationnel

Lorsque l'appareil est opérationnel, il affiche les canaux à l'écran.

Si les touches et/ou la manette ne sont pas utilisées pendant plus de 2 minutes, l'affichage à l'écran est désactivé.

Après un processus de programmation du canal d'émetteur dans un récepteur, un pictogramme spécifique au produit s'affiche en mode opérationnel avec le symbole de l'état de déplacement actuel ainsi qu'un symbole indiquant le fonctionnement automatique ou manuel du récepteur. Les pictogrammes pour les volets roulants (standard), les stores intérieurs, les stores vénitiens, les stores bannes, l'éclairage ou le chauffage peuvent être représentés sur l'écran. A droite à côté du pictogramme de programme attribué se trouvent les symboles de l'état de déplacement et du mode de fonctionnement automatique ou manuel du récepteur.

Dans la ligne inférieure de l'afficheur figurent les fonctions sélectionnables avec les touches de menu.

Exemple 1 d'affichage à l'écran en mode opérationnel

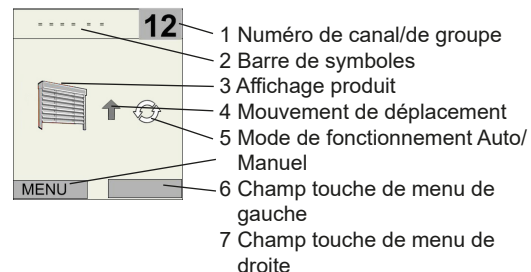


Fig. 1 Ecran en mode opérationnel (exemple 1) :
canal 12, store vénitien programmé,
mode automatique, montée

Exemple 2 d'affichage à l'écran en mode opérationnel

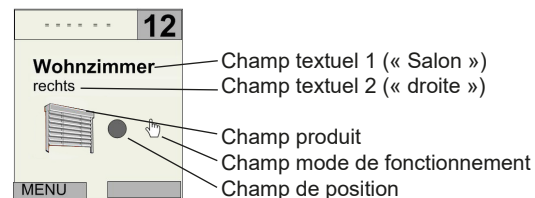


Fig. 2 Ecran en mode opérationnel (exemple 2) :
canal 12, store vénitien programmé, stop,
fonctionnement manuel activé ;
champ textuel 1 (ici « salon ») et
champ textuel 2 (ici « droite ») entrés
individuellement

Un pictogramme de groupe s'affiche pour un canal de groupe et pour le canal central (regroupement de tous les canaux, « Tous »). Aucun numéro de canal ou de groupe ne s'affiche dans le canal de centralisation.



Important :

Si, après un processus de programmation, différents produits se trouvent dans un canal individuel, le pictogramme de produit est représenté avec un renvoi supplémentaire vers différents produits (combinaison de produits).

Cela est uniquement valable si, dans le menu Réglages - Sélection produit « INTERNE » est sélectionné, car ce n'est que dans ce cas que le type de produit signalé par le récepteur programmé est affiché.

4.4.1 Symboles sur l'écran de l'appareil


Pictogrammes dans la barre des symboles	
	Indicateur des piles (capacité restante faible)

Table 3 Pictogrammes dans la barre des symboles à l'écran

Symboles dans le champ produit	
	Volets roulants
	Stores intérieurs








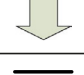
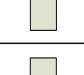

Symboles dans le champ produit	
	Store vénitien
	Store banne
	Lumière
	Chauffage
	Combinaison de différents types de produits dans un canal individuel
	Affichage groupe et canal de centralisation

Table 4 Symboles dans le champ produit de l'écran

Symboles dans le champ de position	
	Monter
	Descendre
	Position fin de course haute
	Position fin de course basse

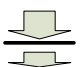
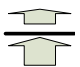

Symboles dans le champ de position	
	Position intermédiaire atteinte (volets roulants, store banne ; store vénitien)
	Position de ventilation, position de tension de toile ou d'orientation atteinte (volets roulants, store banne ; store vénitien)
	Etat STOP

Table 5 Symboles dans le champ position de l'écran



Symboles dans le champ mode de fonctionnement	
	Fonctionnement manuel du récepteur
	Fonctionnement automatique du récepteur

Table 6 Symboles dans le champ mode de fonctionnement de l'écran

4.4.2 DEL d'état

Un signal radio est indiqué par l'allumage de la lampe témoin (anneau DEL autour de la touche STOP).

La lampe témoin peut afficher différentes couleurs :

Lampe témoin (DEL d'état) et signification	
Orange avec clignotement	Canal pas encore programmé dans un récepteur

Lampe témoin (DEL d'état) et signification	
Orange clignotement rapide	Canal en mode de programmation, impossible d'utiliser les récepteurs déjà programmés. En mode de programmation groupé, allumage permanent toutes les 3 secondes
Orange, puis vert	Le récepteur a reçu le signal envoyé par la télécommande et y a répondu
Orange, puis clignotement rouge	Le récepteur n'a pas reçu le signal envoyé par la télécommande
Rouge et vert, 2 x en alternance, puis rouge	Canal effacé dans le récepteur et l'émetteur

Table 7 Lampes témoin et leur signification

La puissance d'émission et la portée radio sont réduites suite à la baisse de la puissance des piles. Si la lampe témoin ne s'allume plus lors de l'actionnement des touches, vous devez remplacer les piles (voir chapitre 4.6, Remplacement des piles).

4.4.3 Commande de groupe et canal de centralisation

(« Tous »)

Un groupe désigne un ensemble de plusieurs récepteurs (canaux). Le groupe sélectionné est commandé par une seule instruction.

Sur MultiTel 2, vous pouvez utiliser des canaux individuels dans cinq groupes différents pour la commande de groupe. Le canal de centralisation (sélection du canal « Tous » à l'écran) commande simultanément tous les canaux individuels disponibles.

4.4.4 Manette (bouton multidirectionnel)

La manette (« bouton 4 directions ») est le dispositif de commande pour la navigation dans les menus d'écran. Vous pouvez faire votre choix parmi 15 canaux en actionnant brièvement la manette vers le bas ou vers le haut. En mode opérationnel, seuls les canaux programmés sont affichés.

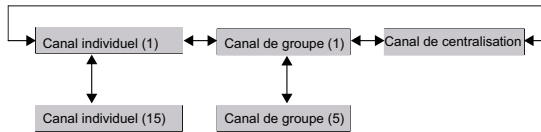


Fig. 3 Navigation dans les canaux, les groupes et le canal de centralisation

Lorsque plusieurs canaux individuels sont affectés à différents groupes, il est possible de sélectionner jusqu'à cinq commandes de groupe en actionnant brièvement latéralement la manette.

L'affectation des canaux à un groupe est réalisée à l'aide du menu « Gestion » (Voir structure du menu au chapitre « Mode de menu », chapitre 4.5).

Un canal supplémentaire est prévu pour le canal de centralisation, auquel tous les canaux individuels sont affectés. La sélection du canal de centralisation s'effectue avec la manette par un bref actionnement sur le côté.

4.4.5 Touche de sélection

Un bref actionnement de la touche de sélection vous permet d'interroger le statut automatique actuel ainsi que la position du récepteur programmé et de les actualiser au niveau de la télécommande.

Un bref actionnement de la touche permet, pendant 30 secondes, de sélectionner tous les canaux à l'aide de la manette, y compris les canaux pas encore programmés ; après 30 secondes, seuls les canaux déjà programmés sont encore visibles.

Un actionnement prolongé de la touche de sélection (plus d'une seconde) vous permet de commuter le mode opérationnel du canal concerné (entre « Auto » et « Manuel »).

Mode de fonctionnement « Manuel » :

L'affichage du mode opérationnel s'allume en rouge et le mode de fonctionnement à l'écran commute entre « manuel » et « automatique ».

- Le récepteur effectue à présent uniquement les commandes de déplacement manuelles et ne réagit pas aux commandes de déplacement automatiques.



Important :

Toutes les fonctions automatiques sont désactivées dans les récepteurs, le récepteur ne réagit plus aux commandes automatiques de minuterie ni aux commandes de protection solaire des capteurs programmés.

Exceptions :

Les déplacements d'alarme dus à des alarmes signalées par les capteurs correspondants (capteurs de vent et de pluie par exemple) sont tout de même réalisés.

Mode de fonctionnement « Automatique » :

L'affichage du mode opérationnel est éclairé en vert et l'affichage du mode de fonctionnement à l'écran passe à « Auto ».

- Le récepteur exécute maintenant les commandes de déplacement automatiques **et** manuelles.



Important :

La commutation du mode opérationnel dans le canal de centralisation modifie le mode de fonctionnement « Auto » ou « Manuel » pour tous les canaux individuels.

La commutation du mode opérationnel dans un groupe modifie le mode de fonctionnement « Auto » ou « Manuel » pour tous les canaux individuels du groupe.

Un mode opérationnel « Auto » **et** « Manuel » différent des canaux individuels est signalé par un affichage de mode opérationnel orange, ainsi que par les symboles « Automatique » **et** « Manuel » conjointement à l'écran.

4.4.6 Touches MONTEE, DESCENTE et STOP

L'actionnement des touches déclenche une opération de déplacement ou un arrêt du récepteur programmé dans le canal.

4.5 Mode de menu

Les fonctions de l'appareil sont divisées en menus.

Sélectionnez « Menu » dans l'écran de départ, puis le menu ou le sous-menu souhaité.

Pour quitter le niveau de menu actuel : sélectionnez « Retour », appuyez plusieurs fois sur « Retour » si nécessaire, jusqu'à ce que l'écran de départ s'affiche, ou appuyez de manière prolongée sur « Retour ».

Saisie de texte : pour entrer du texte (p. ex. pour la désignation des groupes et des canaux), vous pouvez utiliser la saisie de texte en sélectionnant les majuscules/minuscules, les caractères numériques, les caractères spéciaux et les voyelles infléchies. Le jeu de caractères sélectionné est signalé visuellement par la mise en valeur des icônes correspondantes à l'écran.

Les dialogues à l'écran sont structurés sous forme de menus. Toutes les fonctions sont accessibles via différents menus.

La figure suivante représente la structure de menu complète :

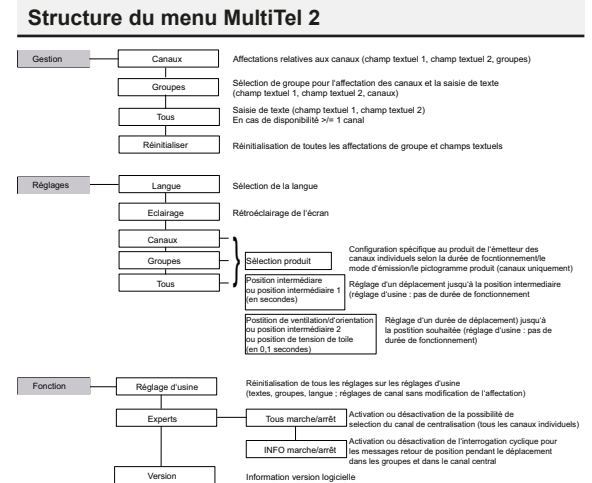


Fig. 4 Structure du menu MultiTel 2

Fonctions des touches

Dans le menu, les sélections et les modifications sont effectuées par les touches de menu de gauche et de droite et par la manette. Les fonctions attribuées aux touches de menu sont affichées dans le champ textuel au bas de l'afficheur.

Fonctions de la manette dans le mode de menu pour MultiTel 2	
Mouvement vers le bas	Fonction de défilement vers le bas ou modification de valeur (-)
Mouvement vers le haut	Fonction de défilement vers le haut ou modification de valeur (+)
Mouvement vers la gauche/la droite	Changement de plages de réglage ou activation de champ

Table 8 Fonctions de la manette pour MultiTel 2

Important :



Si, lorsque l'appareil se trouve en mode menu, les touches ne sont pas actionnées pendant plus de 30 secondes, le mode de fonctionnement passe au mode opérationnel.

4.5.1 Menu principal « Gestion »

La structure du chapitre suivant correspond à la structure du menu dans MultiTel 2. Dans le menu principal « Gestion », il est possible de sélectionner des canaux individuels, des groupes (canaux de groupe) ou le canal de centralisation, et de leur attribuer un nom. Les canaux individuels peuvent également être affectés à différents groupes ; tous les canaux individuels sont automatiquement affectés au canal de centralisation.

Sous-menu « Canaux »

Un canal sélectionné peut être affecté à un groupe ou à plusieurs groupes. Pour le canal sélectionné, il est possible de définir individuellement une désignation dans deux champs textuels de 15 caractères respectivement.

Sous-menu « Groupes »

Pour cinq groupes sélectionnables, il est possible d'affecter des canaux individuels (max. 5 canaux par groupe). Pour le groupe sélectionné, il est possible de définir individuellement une désignation dans deux champs textuels de 15 caractères respectivement.



Important :

L'affectation des groupes est uniquement disponible s'il existe déjà au moins deux canaux individuels programmés.

Sous-menu « Tous »

Pour le canal de centralisation, il est possible de définir individuellement une désignation dans deux champs textuels de 15 caractères respectivement. En cas de désactivation sous « Menu : Fonction - Experts », ce sous-menu n'est plus disponible.

Sous-menu Réinitialiser

Réinitialisation de toutes les affectations de groupes et champs textuels : le point de menu « Réinitialiser » permet de réinitialiser toutes les désignations et affectations sur les réglages d'usine.

4.5.2 Menu principal « Réglages »

Dans le menu principal « Réglages », vous pouvez effectuer différents réglages fonctionnels.

Sous-menu « Langue »

Pour les textes de menu, vous pouvez choisir une langue à partir d'une liste.

Langues d'affichage sur l'écran de MultiTel 2		
allemand	anglais	français
italien	espagnol	portugais
néerlandais	suédois	danois
polonais	hongrois	tchèque
slovène	turc	

Table 9 Langues d'affichage disponibles sur MultiTel 2

- Touche de menu « Enregistrer »

Sous-menu « Eclairage » (écran)

Vous pouvez activer ou désactiver le rétroéclairage de l'écran. Lorsque l'éclairage de l'écran est activé, il se désactive automatiquement si aucune touche n'est actionnée pendant 10 secondes. L'éclairage est activé dans le réglage d'usine.

Sous-menu « Réglages de canal »

Sous-menu « Groupe »

Sous-menu « Tous » (uniquement lorsque la fonction est activée)

Ces 3 sous-menus (« Réglages de canal », « Groupe », « Tous ») se divisent en 3 autres sous-menus

- « Sélection produit »
- « Position intermédiaire »
- « Position de ventilation/d'orientation »

Sélection produit (pour les canaux uniquement)

Indépendamment des produits déjà définis lors de la programmation (réglage « INTERNE »), il est possible de redéfinir ici individuellement la représentation produit pour le canal grâce au pictogramme affecté.

- Touche de menu « Enregistrer »



Important :

Après une réinitialisation sur les « réglages d'usine », les représentations individuelles des produits sont perdues et doivent être à nouveau réglées le cas échéant.

Position intermédiaire

Pour accoster à une position intermédiaire depuis la position finale supérieure, vous pouvez régler une durée de fonctionnement de 0 à 360 secondes si le produit de réception radio (volet roulant, store vénitien, store banne) n'est pas compatible avec un enregistrement automatique de la position intermédiaire.

Le réglage de la durée de fonctionnement par pas de 1 seconde peut être réalisé grâce à la présélection du temps à l'aide de la manette, ou de manière intuitive à l'aide des touches **MONTÉE (DESCENTE)** avec réglage de la course ; la durée pré-réglée en usine est de zéro seconde (pas de durée prédéfinie).

- Touche de menu « Enregistrer »

L'accostage à la position intermédiaire après la durée réglée est réalisée grâce à un bref double actionnement de la touche **DESCENTE**.

Position de ventilation/d'orientation

Pour l'accoster à une position de ventilation (volets roulants) ou position d'orientation (store vénitien) à partir de la position finale inférieure, vous pouvez régler une durée de fonctionnement par pas de 0,1 seconde, si le produit de réception radio n'est pas compatible avec un enregistrement automatique de la position de ventilation.

Le réglage de la durée de fonctionnement par pas de 0,1 seconde peut être réalisé grâce à la présélection du temps à l'aide de la manette, ou de manière intuitive à l'aide des touches **MONTÉE (DESCENTE)** avec réglage de la

course ; la durée pré-réglée en usine est de zéro seconde (pas de durée prédéfinie).

- Touche de menu « Enregistrer »

4.5.3 Menu principal « Fonction »

Sous-menu Réglage d'usine

La sélection et la confirmation de ce point de menu réinitialisent tous les réglages sur les réglages d'usine, à l'exception de l'affectation des récepteurs liée au canal (langue, textes individuels, affectations de groupes, durées de fonctionnement, état automatique, affichage produit). Les réglages doivent être à nouveau effectués le cas échéant.

Réglages d'usine de MultiTel 2		Réglage standard
Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Canaux • Groupes • Tous 	Affectations Champ textuel 1 Champ textuel 2	Aucune Vide Vide
Réglages	Langue Eclairage	Allemand Activé
Réglages <ul style="list-style-type: none"> • Canaux • Groupes • Tous 	Sélection produit Position intermédiaire Position de ventilation	Volet roulant ou en fonction du récepteur programmé Sans durée prédéfinie Sans durée prédéfinie
Fonction <ul style="list-style-type: none"> • Experts 	Tous marche/arrêt INFO marche/arrêt	Tous marche INFO marche

Table 10 Réglages d'usine de MultiTel 2

Sous-menu Experts

« Tous marche/arrêt »

Selon le réglage d'usine, le canal de centralisation est disponible :

« Tous marche ».

Si cela n'est pas souhaité ou ne semble pas judicieux (par exemple en cas de fonctionnement mixte avec volets roulants et stores bannes), il est possible de désactiver cette fonction avec « Tous arrêt ».

Lorsque le réglage « Tous arrêt » est sélectionné, les possibilités de commande et de réglage du canal de centralisation sont désactivées.

« INFO marche/arrêt »

Fonction d'activation ou de désactivation pour l'interrogation cyclique des canaux individuels lors du démarrage et pendant le déplacement dans le groupe ou dans le canal central. Selon les canaux individuels dans le groupe ou dans le canal central, la désactivation permet de réduire considérablement les transmissions radio lors de l'émission dans le groupe. En cas de désactivation, l'affichage de position est actualisé au bout de 2 minutes maximum.

Sous-menu Version

Affichage de la version actuelle du logiciel

4.6 Programmation de l'émetteur

Pour la programmation des récepteurs, vous disposez de 15 canaux individuels max. Après un bref actionnement de la touche de sélection, tous les canaux peuvent être sélectionnés pour la programmation pendant 30 secondes, le processus de programmation peut être démarré avec la touche **P** après la sélection du canal. Tous les canaux sont également affichés pour la durée du processus de programmation si une programmation est démarrée à l'aide de la touche **P**.

Pendant un processus de programmation en cours, il est possible de commuter entre les canaux vides et les canaux déjà programmés (sauf lors de la programmation d'un canal avec plus de 10 récepteurs simultanément).

Condition :

Le récepteur bidirectionnel est installé.

Pour la programmation, placez-vous devant le tablier à programmer.

1. Dans le cas d'un récepteur électrique déjà installé après quelques secondes. Le récepteur peut alors être programmé pendant environ 5 minutes.
2. Appuyez sur le bouton de programmation **P** au dos de l'appareil (env. 1 seconde), jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier se déplace automatiquement vers le haut puis vers le bas, et ce pendant env. 2 minutes. Par ce biais, il indique que le récepteur est en mode de programmation.
3. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **MONTÉE** dès qu'un déplacement vers le haut est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier s'arrête brièvement, reprend son déplacement, s'arrête puis repart dans le sens de la descente.

4. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **DESCENTE** dès qu'un déplacement vers le bas est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier s'arrête. Le canal de l'émetteur est programmé.



Important :

Si le tablier ne s'arrête pas, la programmation doit être de nouveau effectuée. Un processus de programmation dans la télécommande peut être interrompu en actionnant la touche **STOP** pendant 6 secondes.

4.6.1 Programmation d'émetteurs supplémentaires



Important :

Si **plusieurs récepteurs** sont raccordés sur la **même ligne d'alimentation**, ils sont tous prêts à être programmés en même temps, pendant env. 5 minutes après la mise sous tension.

Si vous appuyez sur la touche **P** d'un émetteur, tous les récepteurs entrent simultanément avec le mode de programmation (montée/descente). Un décalage entre les récepteurs se produit du fait des pauses aléatoires entre la montée et la descente. Plus vous tardez avec la programmation, plus long sera le décalage.

Vous pouvez stopper les cycles de montée / descente en appuyant brièvement sur la touche **STOP** d'un émetteur déjà programmé. Le récepteur sort du mode de programmation.

Vous pouvez maintenant procéder à l'affectation d'émetteurs sans devoir débrancher des récepteurs. Si le tablier se déplace dans le mauvais sens, effacez l'émetteur et programmez-le à nouveau (voir chapitre 4.5.12 « Effacement de positions/d'émetteurs »).

Si d'autres émetteurs doivent être programmés sur un récepteur :

1. Appuyez simultanément (pendant 3 secondes) sur les touches **MONTÉE**, **DESCENTE** et de programmation **P** (au dos de l'appareil) d'un émetteur déjà programmé sur le récepteur. La lampe témoin s'allume brièvement.
2. Appuyez sur le bouton de programmation **P** sur l'émetteur à programmer jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement. Le récepteur est maintenant en mode de programmation (montée/descente).
3. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **MONTÉE** dès qu'un déplacement vers le haut est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier s'arrête brièvement, reprend son déplacement, s'arrête puis repart dans le sens de la descente.
4. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **DESCENTE** dès qu'un déplacement vers le bas est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier s'arrête. L'émetteur est programmé.

Si plus de 10 récepteurs bidirectionnels sont simultanément programmés dans un canal, le canal d'émetteur commute en mode de programmation dans le mode de groupe. Le mode de groupe est signalé par un clignotement rapide avec des pauses.

La programmation en mode de groupe est terminée après 2 minutes sans actionnement de touche ou de la manette, ou après l'actionnement de la touche **STOP** pendant 6 secondes.

Important :



Dans un canal d'émetteur comportant plus de 10 récepteurs programmés, un mode pas à pas pour stores vénitiens afin d'atteindre rapidement des récepteurs plus éloignés n'est pas possible.

4.6.2 Mode de programmation synchronisée

Si un émetteur doit être programmé simultanément sur plusieurs récepteurs :

1. Appuyez simultanément (pendant 3 secondes) sur la touche **DESCENTE** et sur le bouton de programmation **P** (au dos de l'appareil) d'un émetteur déjà programmé sur les récepteurs. La lampe témoin clignote. Les récepteurs sont maintenant en mode de programmation.
2. Appuyez sur le bouton de programmation **P** sur l'émetteur à programmer jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement. Les récepteurs sont maintenant en mode de programmation (montée/descente).
3. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **MONTÉE** dès qu'un déplacement vers le haut est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Les tabliers s'arrêtent brièvement, reprennent leur déplacement, s'arrêtent puis repartent dans le sens de la descente.
4. Appuyez immédiatement (1 seconde max.) sur la touche **DESCENTE** dès qu'un déplacement vers le bas est entamé. La lampe témoin s'allume brièvement. Les tabliers s'immobilisent. L'émetteur est programmé.

4.6.3 Arrêt du mode de programmation dans l'émetteur

Appuyez sur la touche **STOP** pendant au moins 6 secondes jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume en orange.

4.6.4 Fins de course des volets roulants, stores bannes et stores vénitiens

Conditions :

L'émetteur est programmé. Les fins de course sont réglées.

Déplacement en position fin de course basse (volet roulant, store banne)

Appuyez brièvement sur la touche **DESCENTE**. Le tablier se déplace en direction de la position fin de course basse et le store banne sort entièrement.

Déplacement en position fin de course basse (store vénitien)

Appuyez sur la touche **DESCENTE** jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier se déplace dans la position fin de course basse.

Appuyez brièvement sur la touche **DESCENTE** (mode pas à pas pour le moteur JA, fonctionnement par impulsions pour Combio Pulse). Le tablier démarre brièvement puis s'arrête.

Déplacement en position fin de course haut (volet roulant, store banne)

Appuyez brièvement sur la touche **MONTÉE**. Le tablier se déplace en position fin de course haute et le store banne rentre.

Déplacement en position fin de course haut (store vénitien)

Appuyez sur la touche **MONTÉE** jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement. Le tablier se déplace en position fin de course haute.

Appuyez brièvement sur la touche **MONTÉE** (mode pas à pas pour le moteur JA, fonctionnement par impulsions pour Combio Pulse), le tablier démarre brièvement puis s'immobilise à nouveau.


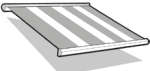


Position intermédiaire des tabliers				
	Volets roulants	Store banne	Store vénitien	Stores intérieurs
				
Pos ▼	Position intermédiaire	Position intermédiaire	Position intermédiaire	Position intermédiaire 1
Pos ▲	Position de ventilation	Tension de toile	Position de ventilation	Position intermédiaire 2

Table 11 Positions intermédiaires des tabliers

4.6.5 Programmation de la position intermédiaire dans le récepteur

Condition préalable

L'émetteur est programmé.

Les fins de course positions finales du moteur sont réglées. Le tablier se trouve dans la position fin de course haute.

1. Amenez le tablier dans la position souhaitée en maintenant enfoncée la touche **DESCENTE**.
2. Sans relâcher la touche **DESCENTE**, appuyez sur la touche **STOP**. Le tablier s'arrête. La lampe témoin s'allume brièvement.

La position intermédiaire est programmée.

4.6.6 Programmation de la position de ventilation / d'orientation dans le récepteur

Condition préalable

L'émetteur est programmé.

Les fins de course du moteur sont réglées.

Le tablier se trouve en position fin de course basse.

1. Déplacez le tablier en maintenant la touche **MONTÉE** enfoncée, jusqu'à ce que les ajours s'ouvrent ou que l'orientation des lames soit atteinte.
2. Sans relâcher la touche **MONTÉE**, appuyez également sur la touche **STOP**. Le tablier s'arrête. La lampe témoin s'allume brièvement.

La position de ventilation/d'orientation est programmée.

Déplacement en position intermédiaire

Condition préalable

1. L'émetteur est programmé.
Appuyez deux fois brièvement sur la touche **DESCENTE**. La lampe témoin s'allume brièvement.
2. Le tablier se déplace à la position intermédiaire mémorisée. Dans le cas des stores vénitiens, les lamelles sont orientées automatiquement lorsque la position intermédiaire est atteinte, si une position d'orientation est programmée. Si aucune position intermédiaire n'est programmée, le tablier se place dans la position fin de course basse (pas dans le cas de l'utilisation de Combio Pulse).

Déplacement en position de ventilation/d'orientation

Condition préalable

L'émetteur est programmé.

1. Appuyez deux fois brièvement sur la touche **MONTÉE**. La lampe témoin s'allume brièvement.

2. Le tablier se déplace à la position de ventilation/d'orientation mémorisée. Si aucune position de ventilation/d'orientation n'est programmée, le tablier se place dans la position fin de course haute (pas dans le cas de l'utilisation de Combio Pulse).

4.6.7 Fonctionnement de l'émetteur avec Combio JA Pulse

Pour les moteurs pour stores vénitiens, il est possible d'utiliser un Combio-867 / -868 / -915 JA Pulse pour le réglage précis des lamelles. L'actionnement de la touche **MONTÉE** ou **DESCENTE** permet d'appliquer la durée d'impulsion préréglée de Combio Pulse.

La durée d'impulsion peut être modifiée par l'utilisateur.

Pour cela, maintenez pendant 6 secondes les touches **STOP** et **MONTÉE** d'un émetteur programmé. Le moteur commence à fonctionner par petites impulsions. Dès que le tablier a parcouru la distance souhaitée, relâchez la touche **MONTÉE** puis la touche **STOP**. La nouvelle durée d'impulsion est enregistrée. La nouvelle durée d'impulsion correspond à la somme de toutes les durées d'impulsion pendant la programmation de la durée d'impulsion. Après 30 impulsions, le Combio JA Pulse termine la programmation de la durée d'impulsion.

4.6.8 Effacement de positions / d'émetteurs

Supprimer la position intermédiaire dans le récepteur

1. Appuyez sur la touche **STOP** et sur la touche **DESCENTE**.
2. Maintenez cette combinaison de touches appuyée pendant environ 3 secondes.
La lampe témoin s'allume brièvement.

Supprimer la position de ventilation/d'orientation dans le récepteur

1. Appuyez sur la touche **STOP** et sur la touche **MONTÉE**.
2. Maintenez cette combinaison de touches appuyée pendant environ 3 secondes.
La lampe témoin s'allume brièvement.

Supprimer le canal d'émetteur dans le récepteur

- Appuyez sur la touche **STOP** ainsi que sur le bouton de programmation **P** (au dos de l'appareil).
3. Maintenez enfoncée cette combinaison de touches pendant env. 6 secondes jusqu'à ce que la lampe témoin s'allume brièvement en orange puis en rouge.
Le canal (ou le groupe) est également effacé dans l'émetteur.

Supprimer tous les émetteurs dans le récepteur

1. Appuyez simultanément sur la touche **STOP**, sur le bouton de programmation **P** (au dos de l'appareil) ainsi que sur les touches **MONTÉE** et **DESCENTE**.
2. Maintenez cette combinaison de touches appuyée pendant environ 6 secondes. La lampe témoin s'allume deux fois brièvement en orange-vert puis en rouge.
Le canal (ou le groupe) est également effacé dans l'émetteur.

4.7 Remplacement des piles



Important :

Ne remplacez une pile usagée que par une pile de même type.

1. A l'aide d'un outil adapté, dévissez la partie inférieure de l'appareil et retirez le couvercle.
2. Retirez les piles.
3. Installez correctement deux piles neuves identiques (de type AA, LR 06) en respectant la polarité.
4. Remettez le couvercle en place et fixez-le avec la vis à l'appareil.

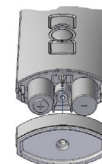


Fig. 5 Remplacement des piles sur MultiTel 2

4.8 Nettoyage et entretien de l'appareil

- Ne nettoyez la surface de l'appareil qu'avec un chiffon doux, propre et sec.
- N'utilisez ni solvants ni détergents.
- Conservez l'appareil dans un endroit sec.
- N'utilisez ou ne conservez pas l'appareil dans un environnement sale ou poussiéreux.
- Ne conservez pas l'appareil en présence de températures élevées.
- Ne conservez pas l'appareil en présence de températures basses.
- N'essayez pas d'ouvrir l'appareil en procédant différemment de la description dans la notice.
- Les modifications non autorisées peuvent endommager l'appareil et entraîner le non respect des prescriptions valables pour les appareils radio.

- Ne laissez pas tomber l'appareil, ne le secouez pas et évitez les chocs et les coups. Une manipulation brutale peut endommager les éléments mécaniques et les coupages électroniques se trouvant à l'intérieur de l'appareil.
- Tenez l'appareil à distance des aimants ou des champs magnétiques.

5 Déclaration CE de conformité

Par la présente elero GmbH déclare que l'appareil est conforme aux directives effectives. Une déclaration de conformité est mise à disposition à l'adresse internet www.elero.com/downloads-service/

6 Dépannage

Défaut	Cause	Action corrective
Le moteur ne fonctionne pas, la lampe témoin reste éteinte	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les piles sont vides 2. Les piles ne sont pas correctement en place 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettez des nouvelles piles en place 2. Mettez les piles en place en respectant la polarité
Le moteur ne fonctionne pas, la lampe témoin s'allume en rouge ou clignote en orange	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le récepteur est hors de portée radio. 2. Récepteur hors service ou défectueux 3. Le récepteur n'est pas encore programmé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduisez la distance vers le récepteur 2. Mettez le récepteur sous tension ou remplacez-le 3. Programmez le récepteur
Le moteur souhaité ne fonctionne pas	Groupe ou canal incorrect sélectionné	Sélectionnez le groupe ou le canal correct

Les fins de course sont réglées de manière imprécise	Fins de course non réglées	Réglage des fins de course par un spécialiste selon instructions du produit
Le moteur se déplace dans le mauvais sens	Les sens de déplacement n'ont pas été correctement attribués	Effacez l'émetteur et programmez-le à nouveau

Table 12 Dépannage dans le cas de MultiTel 2

7 Réparation

Pour toute question, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé.

Veuillez toujours préciser les informations suivantes :

- Numéro d'article et désignation d'article sur la plaque signalétique
- Type de défauts
- Incidents inhabituels et ayant précédé l'erreur
- Circonstances concomitantes
- Cause possible

8 Adresse

elero GmbH
73278 Schlierbach
ALLEMAGNE

www.elero.com

Si vous souhaitez vous adresser à un interlocuteur en dehors de l'Allemagne, consultez notre site Internet.

9 Mise au rebut

Lors de la mise au rebut de l'appareil, il convient de respecter les prescriptions et les lois locales, nationales et internationales en vigueur.



Veillez également tenir compte de la recyclabilité, des possibilités de démontage et de tri des matériaux et des groupes de composants, de même que des risques pour l'environnement et la santé lors du recyclage et de la mise au rebut.

Les différents groupes de matériaux tels que les plastiques et les métaux de différentes sortes doivent être éliminés et recyclés séparément.

Mise au rebut des composants électroniques et électrotechniques :

La mise au rebut et la récupération des composants électroniques et électrotechniques doivent être réalisées conformément aux lois et ordonnances nationales en vigueur.